

## Avis d'appel public à la concurrence

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Commune de Mormoiron Place de la Mairie  
84570 MORMOIRON - 04-90-61-80-17 - fax 04 90 61 89 14  
mairie-mormoiron1@wanadoo.fr.

**Mode de passation du marché :**

Procédure adaptée (article 28 et 74 Code des marchés publics)

**Objet du marché de service :** Entretien du réseau d'éclairage public.

Caractéristiques principales :

- Contrôle mensuel de fonctionnement des installations
- Remplacement des matériels défectueux
- Interventions ponctuelles sur le stade municipal pour remplacement de lampe(s)
- Pose, dépose et stockage dans les locaux du titulaire du marché des illuminations de fin d'année
- Option : réalisation d'un plan du réseau.

**Conditions de participation :** Le dossier de consultation est à demander par fax ou mail à la mairie.  
Il est envoyé gratuitement aux candidats.

Il est également consultable et imprimable sur le site [www.mormoiron.com](http://www.mormoiron.com), rubrique informations.

**Pièces à fournir pour constituer l'offre dans une seule enveloppe :**

- CCAP valant acte d'engagement complété et signé
- Déclaration sur l'honneur complétée
- Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire
- Listes de vos références, effectifs du personnel chargés du marché à venir avec leurs capacités, liste du matériel de l'entreprise.

**Date limite de réception des offres à la mairie de Mormoiron :** 30 Mars 2007.

**Critères de jugement des offres :**

Les critères sont pondérés sur 10 de la manière suivante :

- Coût de la prestation pondéré à 60 %
- Valeur technique appréciée au vu des références, les effectifs du personnel et liste du matériel pondérée à 40%.

**Délai de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**Renseignements complémentaires :** Une tournée de reconnaissance peut être organisée pour vous apporter les précisions nécessaires à l'établissement de votre proposition en prenant contact avec Monsieur BLAISE au 04-90-61-80-17.

**Date d'envoi de l'avis :** 16 février 2007.

Maître d'Ouvrage : Commune de Mormoiron.

Procédure adaptée : application des articles 28 du code des marchés publics.

Comptable assignataire : Monsieur le Percepteur de Mormoiron

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de février 2007.

---

---

# **Cahier des clauses particulières valant acte d'engagement**

## **Entretien du réseau d'éclairage public**

---

---

**Date du marché :**

**Montant du marché :**

**Notification du marché :**

Article 1 – Objet du marché – Etat des lieux

Le marché a pour objet : Entretien du réseau d'éclairage public.

Article 2 – Type de la consultation

Le présent contrat est conclu selon la procédure adaptée de l'article 28 du code des Marchés Publics.

Article 3 – Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- 1) le présent cahier des clauses particulières valant acte d'engagement.
- 2) le cahier des clauses administratives générales fournitures courantes et services en vigueur.

Article 4 – critères de jugement des offres

Les critères de sélection des offres pondérés sur 10 sont les suivants, afin de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique des prestations appréciée au vu des références, des effectifs du personnel en précisant leur capacité et la liste du matériel utilisé pour le contrôle.

Article 5 - Sous-traitance

Montant sous-traité désigné au marché

Les annexes n°.....au présent CCAP indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant HT.....

TVA.....

Montant TTC.....

En lettres :

.....  
.....

Article 6 – Prix

Le prix est ferme.

Article 7 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Article 8 - Retenue de garantie

Sans objet.

Article 9 - Avances

Aucune avance forfaitaire ne sera versée au titulaire.

Article 10 – durée

Le présent marché est établi pour une durée d'un an.

Il prend effet le : 1<sup>er</sup> mai 2007.

Celui-ci est renouvelable deux fois pour une durée identique, sauf dans le cas où l'une des parties aurait fait connaître auparavant à l'autre, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée avec un préavis minimum de trois mois, son intention de ne pas le reconduire.

Article 11 – Notification du marché au titulaire

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre récépissé.

Article 12 – Résiliation

Il est fait application des dispositions prévues au du Cahier des Clauses Administratives Générales – fournitures et services.

Article 13 – Contractants

Je soussigné.....

Agissant en qualité de.....

De la société.....

Ayant son siège social à .....

Immatriculé à l'INSEE.....

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés.....

Ci-après dénommé « le titulaire »

M'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées dans la lettre valant règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions définies dans le présent document.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 14 - Consistance des installations

Les installations prises en compte sont :

- 316 points lumineux situés sur le domaine public
- 11 armoires de commande situées sur le domaine public.

Les réseaux aériens et souterrains de distribution ne sont pas pris en compte.

### Article 15 : Astreinte

En dehors des visites contractuelles, l'entreprise titulaire mettra à disposition de la commune 24 heures sur 24, 365 jours par an, un service d'astreinte chargé de prendre, dans le délai de deux heures des mesures conservatoires en cas d'avaries graves qui lui seraient signalées.

N° de téléphone d'astreinte :

N° de téléphone accessible aux usagers :

Ces interventions ne sont pas incluses au titre du présent marché et seront facturées en sus sur la base des taux horaires figurant au bordereau de prix joint en annexe.

### Article 16 : travaux supplémentaires

Si des réparations, des remplacements de pièces, des travaux de remise en état, de mise en conformité se révélaient nécessaires, une consultation de plusieurs entreprises serait organisée et des devis établis. Les travaux ne pourront débuter qu'après accord écrit de la commune de Mormoiron.

### Article 17 - Caractéristiques principales du marché et prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les prix sont fermes.

Les prestations suivantes devront être réalisées :

- 1) contrôle de fonctionnement des installations une fois par mois (lampes, appareillages, fusibles).
- 2) remplacement (hors fourniture) des matériels défectueux suivants lors de la visite de contrôle :
  - appareillages (platines, ballasts, amorceurs)
  - composants armoires de commande (fusibles, bobines de contacteurs, contacts et relais auxiliaires).

La fourniture des lampes, appareillages et de tout autre matériel nécessaire à la maintenance des dispositifs d'éclairage sera facturée en sus sur la base du bordereau de prix joint en annexe.

Montant de la redevance annuelle pour les prestations **1) + 2)** :

Rémunération forfaitaire : ..... HT  
..... TVA  
..... TTC

- 3) interventions ponctuelles sur le stade municipal
  - comprend la mise à disposition de main d'œuvre et d'un camion nacelle pour intervention ponctuelle à la demande de la mairie sur le stade en vue du remplacement d'une ou plusieurs lampes de projecteurs (en une seule intervention).

Forfait de la prestation **3)** : ..... HT  
..... TVA  
..... TTC

- 4) illuminations de fin d'année
  - pose, dépose et stockage dans les locaux de l'entreprise titulaire du marché des motifs d'illumination de fin d'année appartenant à la commune :

	Quantité au 1 <sup>er</sup> /01/2007	Prix unitaire	Total
motif sur filin transversal	13		
motif sur candélabre ou mur	12		
guirlandes sur arbre	7		
			Total HT

**5) option : réalisation d'un plan du réseau**

Etiquetage des points lumineux :

Etiquetage et pose d'étiquettes en aluminium 8/10 comprenant des caractères à languettes de 16 mm de haut

Etiquette fixée sur façade ou cerclage autour d'un support.

Base de données :

Réalisation d'une base de données sur informatique suite à l'étiquetage comprenant les renseignements suivants :

N° de point, adresse, nom du poste, caractéristique du point lumineux

Implantation des points :

Positionnement manuscrit de chaque point lumineux et les postes de commande sur un plan cadastral comprenant leur position et leur numéro.

Prix du 5) : .....HT  
.....TVA  
.....TTC.

Article 18 - Règlement des comptes

Le maître d'ouvrage se libèrera par virement administratif des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

Compte ouvert au nom de : .....  
Sous le numéro : .....  
Banque : .....  
Code Banque : .....  
Clé RIB : .....  
Code guichet : .....

Fait en un seul original,

A ....., le

Le contractant (cachet et signature)  
(mention manuscrite « Lu et approuvé »)



**Annexe n° ..... à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance**

**Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement direct du sous-traitant**

**Marché**

Titulaire : .....

Objet : Eclairage public : extension du réseau, remplacement de candélabres et de lanternes.

**Prestations sous-traitées**

Nature : .....

Montant TVA comprise : .....

**Sous-traitant**

Nom, raison ou dénomination sociale : .....

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société : .....

N° d'identité d'établissement SIRET : .....

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés : .....

Adresse : .....

Compte à créditer : .....

.....

**Conditions de paiement du contrat de sous-traitance**

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes .....

.....

Date (ou mois) d'établissement : .....

Modalités de variation des prix : .....

Stipulations relatives aux délais, pénalités

.....

**Autres renseignements**

Personne habilitée à donner les renseignements : Monsieur le Maire de Mormoiron

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Percepteur de Mormoiron.

La Personne Responsable du Marché

Le titulaire

Le sous-traitant

## Annexe 1

### Bordereau des prix pour la fourniture du matériel pour l'éclairage public

N°	Désignation	Prix HT
1	Lampe à vapeur de mercure 80 w	
2	Lampe à vapeur de mercure 125 w	
3	Lampe à vapeur de mercure 250 w	
4	Lampe à vapeur de sodium haute pression 70 w	
5	Lampe à vapeur de sodium haute pression 100 w	
6	Lampe à vapeur de sodium haute pression 150 w	
7	Lampe à vapeur de sodium haute pression 250 w	
8	Lampe lumière mixte 160 w	
9	Lampe lumière mixte 250 w	
10	Lampe projecteur PAR 100 w	
11	Lampe halogène 300 w	
12	Lampe halogène 500 w	
13	Lampe halogène 1000 w	
14	Ballast pour lampe au mercure 80 w	
15	Ballast pour lampe au mercure 125 w	
16	Ballast pour lampe au mercure 250 w	
17	Ballast pour lampe au sodium haute pression 70 w	
18	Ballast pour lampe au sodium haute pression 100 w	
19	Ballast pour lampe au sodium haute pression 150w	
20	Ballast pour lampe au sodium haute pression 250 w	
21	Amorceur 3 fils 50/1000 w	
22	Amorceur 2 fils 100/400 w	
23	Amorceur temporisé SHP + IM 50/1000 w	
24	Condensateur 10 micro-farads	
25	Condensateur 12 micro-farads	
26	Condensateur 16 micro-farads	
27	Condensateur 20 micro-farads	
28	Douille porcelaine E27	
29	Douille porcelaine E40	
30	Fusible 10 x 38 10 A	
31	Coupe circuit 10 A	
32	Platine pour lampe au mercure 80 w	
33	Platine pour lampe au mercure 125 w	
34	Platine pour lampe au mercure 250 w	
35	Platine pour lampe au sodium haute pression 70 w	
36	Platine pour lampe au sodium haute pression 100 w	
37	Platine pour lampe au sodium haute pression 150 w	
38	Platine pour lampe au sodium haute pression 250 w	
39	Boitier classe II pour lanterne extérieure	
40	Lampe iodure métallique 2000 w	
41	Ballast pour lampe iodure métallique 2000 w	
42	Platine pour lampe iodure métallique 2000 w	
	<b>Coût horaire d'intervention (déplacement inclus)</b>	
43	Main d'œuvre (8h00-18h00)	
44	Main d'œuvre (18h00-8h00, samedis, dimanches, jours fériés)	

DECLARATION SUR L'HONNEUR  
Conformément à l'article 43 du code des Marchés Publics

Je déclare sur l'honneur

- Ne pas avoir fait ou que toute personne ayant agi sous mon couvert, présente dans mon établissement, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal, ainsi que par le deuxième alinéa de l'article L 152-6 du code du travail et par l'article 1741 du code général des impôts
- ne pas avoir fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France,
- ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L 620-1 du code de commerce et ne pas connaître de faillite personnelle au sens de l'article L 625-2 du même code ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France
- Avoir satisfait à l'ensemble de mes déclarations obligatoires fiscales et sociales au 31/12/2006 telles qu'elles résultent du code des marchés publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France  
Etre à jour de mes cotisations sociales ou fiscales au 31 décembre 2006.
- Avoir satisfait à l'obligation de faire travailler des travailleurs handicapés dans la proportion de 6% de mes effectifs (pour les employeurs occupant 20 salariés) ou m'être acquitté de la déclaration annuelle prévue par l'article L 323-8-5 du code du travail.

Le candidat auquel il est envisager d'attribuer le marché produit en outre (article 46 du code des marchés publics) :

- les justificatifs habituels pour soumissionner à un marché public (voir exemplaire DC7 ci-joint ou fournir les certificats individuellement).
- les pièces prévues aux articles R324-4 ou R 324-7 du code du travail : à fournir tous les 6 mois : attestation des déclarations sociales.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature + cachet.